

La CGT maintient son appel
Vendredi 28 mars dès 10h30

Toutes et Tous ensemble en Grève et Déterminés

**ON LACHE
RIEN !**

**Il aura suffit d'un enfumage pour que la FSU abandonne la lutte.
Leur protocole de sortie de grève ne présente aucune réelle avancée.**

La CGT reste à vos côtés, uni.e.s et à jamais déterminé.e.s à obtenir enfin de vraies améliorations tant sur les rémunérations que sur des conditions de travail dignes de nos investissements et sur un service public de qualité.

Stagiairisation des cat C : Nous savons que vous êtes attachés à la titularisation des agents de catégorie C, mais le seul engagement pris à ce sujet n'est que le rappel de ce qui est déjà appliqué et que l'on condamne, soit **l'ouverture à la mise en stage sous réserve d'une évaluation positive** (manière de servir dans le protocole) **de la hiérarchie et d'une ancienneté de 2 ans dont une année sur un poste permanent**, ce qui en plus n'engage en rien et en espérant que vous aillez de bonnes relations avec votre hiérarchie.

L'accès après délibération en juin 2025 permettant l'accès aux contrats de 3 ans, qui cela va concerner ? Est-ce des avancées ou des attaques à notre statut ?

Possibilité de nommer les agents lauréats du concours sur le second grade de la catégorie C dès lors qu'ils justifient d'au moins un an d'ancienneté, jusqu'à présent les agents lauréats étaient nommés les listes de promotions suivant la réussite au concours.

Et concernant la stagiairisation des autres catégories, on s'assoit dessus ?

Le dispositif sur la Protection Sociale Complémentaire opérationnelle au 1^{er} janvier 2026, nous vous invitons à vous référer au décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement, et dont l'entrée en vigueur sur les dispositions relatives aux risques en matière de prévoyance aurait dû être le 1^{er} janvier 2025 et les dispositions relatives aux risques en matière de santé doivent l'être le 1^{er} janvier 2026. Cette réforme est une véritable volonté de casse en se servant de la prévoyance comme barrière d'ajustement ! Ce point avait été ajouté à l'ordre du jour de la dernière instance FSSCT du 28 février et porté par les 2 syndicats majoritaires présents. Il était déjà prévu qu'un groupe de travail se mette en place pour évoquer cette question avec les représentants du personnel (vérifiable sur Ariane dans l'essentiel de la Formation Spécialisée du CST du 28 février). Donc à ce jour aucune avancée

Sur ce sujet nous devons ouvrir les négociations en s'appuyant sur un cahier des charges clair :

- Une mutuelle de proximité qui relève du Code de la mutualité et non du code des assurances pour éviter toutes exclusions (départ à la retraite) et une bonne prise en charges des besoins.
- Risque d'un panier de soins minimum avec un coût très bas conduisant à la souscription de sur-complémentaire à la charge exclusive de l'adhérent. Transfert de charge à l'encontre des agents entraînant une diminution du pouvoir d'achat.

- Risque de sous tarification pour acquérir le marché avec comme conséquence résiliation sauvage des contrats à minima baisse des prestations pour les agents.
- Porte ouverte à de nouveaux opérateurs non historiques dans la FP qui méconnaissent les spécificités du statut de la Fonction Publique.

On ne peut pas nous réduire à faire un choix entre 2 options : soit l'adhésion au contrat de prévoyance du centre de gestion de la fonction publique de Vaucluse, soit la mise en place d'un contrat spécifique avec l'aide d'une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** (courtier) qui va couter à la collectivité pour un travail qui peut être fait en interne.

Refonte du RIFSEEP et correction des inégalités !

L'administration ne s'engage à rien, « le Département donne seulement son accord pour que ces inégalités soient étudiées (il est donc reconnu qu'il y a des inégalités de traitement) et que des réajustements puissent être proposés. Une concertation sur ce sujet sera menée en lien avec les DGA pour proposer les réajustements nécessaires de l'IFSE à l'Assemblée Départementale de juin 2025, qui devront respecter les contraintes financières de la collectivité.

Cette carotte est réchauffée, cuite, et même carbonisée, elle a déjà servi de levier pour que la FSU vote pour l'intégration des Routes Nationales au département et les problèmes sécuritaires, techniques et financiers que cela engendre.

En attendant aucune réponse au courrier pétition des agents administratifs du médico-social oubliés du SEGUR, ni aux médecins du Département.

Politique de remplacement des postes vacants : Concernant les agents EDIS, EDIA, EDIC ce qui est annoncé nous paraît déshumanisant pour ces équipes. Nous ne pouvons qu'être inquiets concernant l'impact que cela aura sur leurs missions, le risque de dégradation de leurs conditions de travail et les RPS que cela pourraient engendrer. Ces décisions sont annoncées sans même que les équipes n'aient été consultées.

La seule avancée concerne la simplification administrative qui va accélérer les process de remplacement. Cependant ce n'est pas une nouveauté et ce point a été déjà au travail. Quand sera-t-il réellement opérationnel ? La question est toujours en suspend et dans l'urgence qu'est ce qui est prévu ?

De plus aucune réflexion n'est portée sur le problème de fond des équipes en sous-effectif, des dégradations des conditions de travail, du manque de moyens et de la perte de sens des missions.

Tout est basé sur l'absentéisme sans qu'en soit questionné sa cause : des conditions de travail déplorables.

La crise que nous traversons montre à quel point les agents sont fatigués, usés et dépités par une politique managériale basée sur la rentabilité au détriment de l'humain.

Rien sur les mesures à mettre en place en Urgence. Rien sur notre demande d'enquête FSSSCT sur les conditions de travail au Département. Rien sur la protection immédiate des agents en situation de danger et RPS. Aucun engagement clair et officiel.

Nous les avons déjà fait trembler, seul le rapport de force permettra de transformer l'essai et d'obtenir de véritables avancées sociales et Victoires pour Toutes et Tous.

